

Butare, le 23/05/1984.

A Monsieur l'Ambassadeur du Canada au Rwanda  
B.P. II77 Kigali.

Objet: Demande d'aide Financière  
au Service de Financement  
sur Fonds Contrepartie.  
RWANDA - CANADA.

S/Couvert de:

- Monsieur le Ministre de la Jeunesse et du  
Mouvement Coopératif.  
B.P. 1044 Kigali

S/Couvert de:  
- Monsieur le Préfet de Préfecture de Byumba  
à Byumba.

S/Couvert de:  
- Monsieur le S/Préfet de S/Préfecture de Ngarama  
à Ngarama.

Monsieur l'Ambassadeur,

Permettez-moi de m'adresser à votre haute autorité pour vous  
demander une aide Financière en vue de Construire un bâtiment d'élevage du petit  
bétail pour le centre de Formation Rurale Féminine (C.F.R.F.) situé dans la  
Commune Ngarama, S/Préfecture de Ngarama, Préfecture Byumba.

En effet, Monsieur l'Ambassadeur, ledit centre a ouvert ses  
portes le 22 Novembre 1982, à la population féminine de Ngarama et aussi des  
Communes environnantes, comme Gituza, Bwisige et une bonne partie de la Commune  
Muvumba.

Le but envisagé dans le programme de ce projet, est d'aider ces jeunes filles à être  
mieux préparées à s'intégrer dans leur milieu, où elles doivent être des  
animatrices valables, des précurseurs dans la promotion du rôle de la femme  
rwandaise dans le développement, surtout en incitant l'intérêt de créer des  
groupements coopératifs d'agri-élevage.

C'est pourquoi Monsieur l'Ambassadeur, je m'adresse à votre  
haute bienveillance, pour demander une aide financière de un million cinq cent mille  
sept cent soixante treize francs rwandais (1.500.773 FRW).

Du reste, vous trouverez les informations nécessaires sur  
la présentation, le devis et le plan du projet.

Espérant que ma requête soit examinée avec bienveillance  
et compréhension, je vous prie d'agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'expression de  
mes remerciements anticipés et de ma très haute considération.

Copie pour Information à:

- Monseigneur Joseph RUZINDANA  
Evêque de Byumba  
B.P. 5 BYUMBA.

- Monsieur le Ministre du Plan  
B.P. 46 Kigali.

Soeur Béata NYIRASHYIRAMBERE  
Supérieure Générale et Représentante  
légitime des Bénédictins





METRE ET DEVIS ESTIMATIF (POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MAISON  
 POUR LE PETIT BETAIL AU CENTRE DE FORMATION RURALE  
 FEMININE DE NGARAMA  
 -----

N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	U.	Quantité	P.U.	P.T.
1.	Enlèvement de la terre végétale	ff			50.000
2.	Fouilles des fondations	m3	30,822	350	10.788
3.	Maçonnerie des fondations	m3	37,434	8500	318.198
4.	Isolation avec chappe sur les fonds	m2	44,04	400	17.616
5.	Maçonnerie d'élévation en briques c.	m2	1227,235	1500	340.838
6.	Piliers en bois (madriers)	m3	10,1575	125000	3.925
7.	Rampants en bois	m3	10,4612	125000	11.530
8.	Pannes en bois	m3	11,0106	25000	25.265
9.	Couverture en tôles métalliques (28BG)	m2	1190,85	800	152.280
10.	Fixation des treillis métalliques	m2	32,85	4050	133.043
11.	Fixation des portes à planchettes	pe	11	10.000	110.000
12.	Pavement plus chape talochée	m2	1134,79	800	107.332
13.	Pavement sur trottoir	m2	162,80	800	50.240
14.	Crépissage intérieur	m2	1188,17	750	141.128
15.	Rejointoyage extérieur	m2	1112,36	250	28.090

Total : 1.500.773

Nous disons : UN MILLION CINQ CENT MILLE  
 SEPT CENT SOIXANTE TREIZE FRANCS RWANDAIS

Fait à Kigali, le 22 mai 1984

BAKAR\*GEYA Igase  
 Dessinateur  
